



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **24 juin 2013**

Délibération n° 2013-4003

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Associations - Cotisations et adhésions 2013 : renouvellements

service : Direction de l'évaluation et de la performance

Rapporteur : Monsieur le Conseiller Plazzi

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 14 juin 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 26 juin 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mmes Dognin-Sauze, Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Laurent, M. Vesco, Mme Frih, MM. Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Martinez, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Domenech Diana (pouvoir à M. Plazzi), MM. Buna (pouvoir à M. Charles), Charrier (pouvoir à Mme Besson), Crédoz (pouvoir à M. Darne J.), Mme Peytavin (pouvoir à M. Claisse), MM. Rivalta (pouvoir à M. Longueval), Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Mmes Bailly-Maitre (pouvoir à M. Jacquet), Chevassus-Masia (pouvoir à Mme Yéréman), M. Fleury (pouvoir à M. Bousson), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Nissanian), MM. Lyonnet (pouvoir à M. Vergiat), Millet (pouvoir à M. Lévêque), Mme Rabatel (pouvoir à M. Kimelfeld), M. Thévenot (pouvoir à M. Petit), Mme Tifra (pouvoir à M. Martinez), MM. Touléron (pouvoir à M. Fournel), Turcas (pouvoir à M. Buffet).

Absents non excusés : M. Barge, Mmes Bab-Hamed, Palleja, M. Thivillier.

Conseil de communauté du 24 juin 2013**Délibération n° 2013-4003**

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **Associations - Cotisations et adhésions 2013 : renouvellements**

service : Direction de l'évaluation et de la performance

Le Conseil,

Vu le rapport du 5 juin 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine de Lyon adhère à diverses associations en raison de l'intérêt que représentent leurs activités pour la Communauté urbaine.

Depuis 2012, la Communauté urbaine délibère annuellement le versement de ses cotisations afin de réaffirmer l'intérêt de l'adhésion pour la Communauté urbaine et prendre en compte les évolutions des cotisations annuelles.

3 délibérations ont été présentées aux Conseils de communauté des 16 avril (n° 2012-2917), 10 septembre 2012 (n° 2012-3244) et 14 janvier 2013 (n° 2013-3452), portant sur les renouvellements 2012 ainsi que l'adhésion à 6 nouvelles associations, pour un montant total de 756 402,57 €.

Concernant les cotisations 2013, une première délibération du 18 avril 2013 (n° 2013-3873) a décidé le renouvellement de l'adhésion à 54 associations, pour un montant de 852 327,93 €, et approuvé l'adhésion à 8 nouvelles associations, pour un montant de 10 217 €.

Le présent dossier a pour objet de proposer, pour l'année 2013, le renouvellement des adhésions à l'Association internationale villes et ports (AIVP) et à l'association Club des villes et territoires cyclables.

- L'Association internationale villes et ports (AIVP)

Ce réseau de villes portuaires, créé en 1998, rassemble les acteurs du développement des villes et des ports, maritimes et fluviaux.

Le renouvellement de l'adhésion à l'association permettrait à la Communauté urbaine de continuer à bénéficier d'une vision internationale des problématiques villes-ports-fleuves, d'échanges et d'expériences, pour répondre aux enjeux suivants : élaboration d'un schéma portuaire à l'échelle de l'aire métropolitaine, réflexions sur le port Edouard-Herriot, évolution du transport fluvial, développement du tourisme fluvial ainsi que gestion des interfaces entre la ville et les infrastructures portuaires.

Le montant de la cotisation annuelle est de 5 304 € pour 2013.

- L'association Club des villes et territoires cyclables

Cette association, créée en 1989, constitue un réseau d'acteurs oeuvrant pour le développement de l'usage du vélo, notamment en milieu urbain et de la mobilité durable.

Le renouvellement de l'adhésion à cette association permettrait de continuer à bénéficier des échanges d'expertise technique, réglementaire et juridique autour des questions d'aménagement et de mise en place de services vélo.

Le montant de la cotisation annuelle est de 11 763,14 € pour 2013 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE

1° - Décide de reconduire les adhésions auprès des associations suivantes : Association internationale villes et ports (AIVP) et Club des villes et territoires cyclables pour la somme de 17 067,14 €.

2° - Autorise monsieur le Président à signer tout acte relatif à ces adhésions.

3° - Les dépenses de fonctionnement seront prélevées sur les crédits inscrits, pour l'exercice 2013 au budget principal - compte 6281 - fonction 01 - opération n° 0P28O2303, pour un montant de 17 067,14 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 26 juin 2013.